

FICHE D'EXPOSITION INDIVIDUELLE AMIANTE

Entreprise
N° Adhérent :
Raison sociale :
Adresse :

Salarié
Nom :
Nom de jeune fille :
Prénom :
Date de naissance :

Tampon de l'entreprise
Nom du responsable qui a établi la fiche

Date de réalisation

Couvrant une période de		à
-------------------------	--	---

Activités			Exposition		Protections utilisées		Contrôle d'empoussièremment			
Tâche de travail	Nature des travaux	Procédures de travail	Durée	Niveau	Protections collectives	Protections Individuelles	Dates des mesures	Lieu des mesures	Résultats	Nom de l'organisme de mesurage

Remarques : Avis/Pénibilité, Durée

La réalisation de la fiche d'exposition est une obligation réglementaire qui permet au Médecin du Travail de décider de la mise en surveillance médicale spéciale amiante de vos salariés .

Une fiche d'exposition doit être établie par l'employeur pour chaque salarié et adressée au Médecin du Travail



Ce document a été téléchargé sur le site de l'AISMT CAMBRAI (aismtcai.com)

Place Santos Dumont - CS 50182 - 59404 CAMBRAI CEDEX

Tél : 03.27.72.63.63 - Fax : 03.27.72.63.64 - Mail : contact@aismtcai.com